

Flexicurité, ou comment moderniser le marché du travail ?

« Flexicurité, utopie ou réalité ? », thème de notre Forum du 28 novembre (cf. dossier page 6) dont les débats se sont situés dans l'actualité de la négociation interprofessionnelle des partenaires sociaux.

L'accord du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail crée ainsi une flexicurité à la française. Signé par les organisations patronales et quatre syndicats de salariés, il devrait être rapidement transposé dans la loi.

Cet accord prévoit un certain nombre d'innovations dont la portabilité de droits en matière de santé, de prévoyance et de droit individuel à la formation.

Notre profession a depuis toujours réfléchi à la sécurisation des parcours professionnels. Dès 1983, nous avons créé un régime de prévoyance qui institue une mutualisation des droits. Nous menons actuellement une négociation avec pour objectif l'amélioration de la couverture prévoyance des intérimaires.

De même, s'agissant de la formation, les partenaires sociaux ont créé dès octobre 2000 le DIF pour les salariés intérimaires ainsi que sa transférabilité au sein de la branche.

Notre profession a ainsi toujours su faire preuve d'innovation sociale en créant un statut social protecteur de l'intérimaire (mutuelle, aides au logement, au crédit, à la mobilité...). Innovation que nous souhaitons mettre à profit lors de notre prochaine négociation.

Nous attendons en effet la transposition législative de l'accord pour ouvrir une négociation sur le portage afin d'organiser précisément la relation salarié porté, entreprise cliente et entreprise de travail temporaire.



“Notre profession a depuis toujours réfléchi à la sécurisation des parcours professionnels.” //

Pierre Fonlupt,
Président du PRISME

p. 4-5 // **Dépêches**

Accord pour la non-discrimination
Colloque sur la diversité à Marseille
Une nouvelle présidente au FAFTT
et au FPE TT

p. 14-15 // **Point de vue**

Travail temporaire : vers une position
européenne commune
Délais de paiement

p. 6-11 // **Dossier**

Flexicurité, un levier de développement
indispensable et prometteur

p. 16-20 // **En région**

Rencontres autour de l'emploi
en Bourgogne - Franche-Comté

p. 13 // **Passerelle**

Le PRISME, acteur à part entière de la
prévention des risques professionnels

p. 21 // **Repères**

p. 22 // **Vient de paraître**

Sommaire

